

# **RAPPORT SUR L'APPLICATION PAR LE MAROC DE LA CONVENTION INTERNATIONALE SUR LA PROTECTION DES DROITS DE TOUS LES TRAVAILLEURS MIGRANTS ET DES MEMBRES DE LEUR FAMILLE – RESUME EXECUTIF**

**01.08.2013 | Ce rapport conjoint réalisé sous la coordination du GADEM par un collectif d'associations présente le résultat de plusieurs années de capitalisation sur la situation des migrants en transit ou résidant sur le territoire marocain.**

Depuis la fin de l'année 2011, les organisations auteures du rapport constatent une importante recrudescence des violences, notamment institutionnelles, à l'encontre des migrants d'origine subsaharienne dans les principales villes du pays et tout particulièrement dans le Nord. Elles s'inquiètent des risques de détérioration de cette situation du fait du traitement exclusivement sécuritaire des migrations, notamment dans le cadre de la coopération du Maroc avec l'Union européenne et ses Etats membres pour lutter contre l'immigration irrégulière. Ce rapport illustre l'absence d'effectivité en pratique de certaines des garanties les plus fondamentales prévues par la Convention, notamment

celles relatives au droit à la vie, au droit à la sûreté, au droit au travail, à l'éducation ou à la santé, au droit à un recours effectif, au droit à un procès équitable et plus largement

à l'accès à la justice pour les migrants, notamment lorsque ceux-ci sont en situation administrative irrégulière.

## **CMW – Résumé exécutif du rapport**